

Projet intégré intermédiaire - PROIN

Code du module:	PROIN
Unité capitalisable:	Projet intégré et stage(s) (PROST)
Profession:	Aide - soignant - francophone
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'élève réunit des informations essentielles concernant le bénéficiaire de soins de même que les soins qui doivent lui être administrés. Note maximale: 12
INDICATEURS • L'élève connaît les valeurs initiales pour les valeurs mesurées. • L'élève connaît la situation initiale pour les observations. • L'élève connaît les écarts par rapport aux normes et au comportement. • L'élève connaît les principales ressources du bénéficiaire de soins. • L'élève connaît les principales limitations du bénéficiaire de soins. • L'élève connaît les indications concernant les soins. • L'élève connaît les aptitudes à collaborer et à communiquer du bénéficiaire de soins. • L'élève connaît les matériaux utilisés. L'élève utilise un langage professionnel. SOCLES Les indicateurs ci-contre sont atteints en majeure partie.	

2

L'élève est capable de prodiguer les soins qui lui sont confiés.

Note maximale: 24

INDICATEURS

- L'élève a remarqué les lacunes sur le plan du matériel.
- L'apparence de l'élève était convenable.
- L'élève a observé les aspects essentiels des consignes d'hygiène.
- L'élève a observé les aspects essentiels de la sécurité au travail en fonction des circonstances.
- L'élève a tenu compte des souhaits du bénéficiaire de soins.
- L'élève a convenablement entreposé le matériel.
- L'élève s'est appliqué à respecter les principes de la manutention.
- L'élève a appliqué une méthode globalement logique.
- L'élève a eu recours aux ressources connues du bénéficiaire de soins.
- L'élève a correctement documenté les soins prodigués.
- L'élève a produit un rapport oral bref et précis.
- Le poste de travail était généralement rangé et propre au départ de l'élève.
- L'élève a mis le matériel utilisé au rebut d'une manière généralement compétente.
- L'élève a respecté les règles générales de la politesse à l'égard des bénéficiaires de soins et de ses collègues.
- L'élève a réagi aux interventions manifestes du bénéficiaire de soins.
- Le respect de la sphère privée et de l'intimité était généralement assuré.
- L'élève a dispensé les informations d'une manière appropriée avant et pendant les soins.
- L'élève a parlé assez fort et il s'est exprimé d'une manière claire et compréhensible.

L'élève est capable de justifier la suite des soins.

SOCLES

Les indicateurs ci-contre sont atteints en majeure partie.

3

L'élève est capable d'évaluer l'administration des soins sous guidance.

Note maximale: 24

INDICATEURS

- L'élève se réfère aux critères d'évaluation.
- L'élève se livre à une auto-évaluation.
- L'élève a décrit les étapes des soins prodigués.
- L'élève s'est rendu compte des erreurs grossières en se référant aux critères d'évaluation.

SOCLES

Les indicateurs ci-contre sont atteints en majeure partie.